

PROJET DE DELIBERATION

Conseil Municipal du 24 septembre 2020

Finances n°2020-067 : Subventions annuelles aux associations ambilliennes

Monsieur le Maire expose,

Les demandes de subventions aux associations pour l'année 2020 été recensées et examinées dans le cadre de premiers arbitrages par la Commission Municipale des Finances le 30 janvier dernier , puis dans le cadre des deux groupes de travail successifs, les 9 juin et 10 septembre 2020.

L'octroi de subventions par la commune est conditionné à la constitution d'un dossier administratif complet comprenant, outre les statuts, les projets annuels de l'association, les bilans (d'activité et bilan moral), le budget prévisionnel et les comptes.

Après examen par ces instances, il a été alloué aux associations ambilliennes en ayant fait la demande deux premiers versements représentant le tiers (donc deux fois 1/3) de la subvention de l'année précédente, par délibérations du et du 18 juin 2020.

Il convient donc d'octroyer le solde des subventions que la Municipalité, après examens, décide de verser.

Il est donc soumis à l'approbation du Conseil Municipal l'allocation des subventions de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montant annuel 2020 en euros	Tiers déjà versés	Solde restant à verser
Club athlétique d'AMBILLY	30 000.00	20 000.00	10 000.00
FJA	25 000.00	18 100.00	6 900.00
Entente Pongiste	4 000.00	3 008.00	992.00
Karaté Club	2 500.00	1 666.00	834.00
Gremio Futsal	1 666.00	1 666.00	0
Cercle d' Echecs (C.A.B.E)	3000.00	3 000.00	0
Coop Etoile	1 000.00	1000.00	0
Batterie fanfare	4 000.00	4 000.00	0
Club Mon Bel Automne	4 750.00	3 166.00	1 584.00
U.F.A.C (anciens combattants)	700.00	700.00	0
Lire et faire Lire	500.00	500.00	0
Conseil Citoyen	1000.00	1000.00	0
Alfa3A RAM « les Ecureuils »	28 940.00	0	28 940.00
ASSAD (association d'Aide à domicile du genevois) 2019 et 2020	12 111.00	0	12 111.00
C.C.A.S (selon délibération CCAS du 29 juin 2020)	15 000.00	0	15 000.00
Montant total	134 167	57 806.00	76361.00

La dépense sera inscrite au budget de l'exercice en cours

